Commune de REVENTIN-VAUGRIS
(Isère)

N°	Objet	Date
105	**Arrêté réglementant la circulation sur la RN7 située en agglomération lieu-dit « Le Grand Chemin » et sur la RD 131 située en agglomération**	**26/07/2024**

Mme la Maire de Reventin-Vaugris,

Vu le Code de la route et notamment ses articles R.411-8 et R.411-25,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3221-4,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 Novembre 1992,

Vu le décret du 13 Décembre 1952 modifié, portant inscription de la Route Nationale 7 dans la nomenclature des routes classées à grande circulation,

Vu la demande en date du 22 juillet 2024 présentée par l'Entreprise RAY ASSAINISSEMENT – VILLEMOIRIEU chargée d'effectuer l'hydrocurage des réseaux s'eaux usagers et d'eaux pluviales situés sur la RN7 lieu-dit le Grand Chemin,

Considérant que par mesure de sécurité, il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules sur la Route Nationale 7 et sur la Route Départementale 131,

ARRETE

ARTICLE 1

En raison de ces travaux, les prescriptions sur la **RN7 et la RD 131** seront les suivantes :

- **La chaussée sur la RN7**, *du « du 24 au 162 RN7 lieu-dit le Grand Chemin »*, **sera réduite et la circulation sera alternée par feux tricolores.**
- **La RD 131 située en agglomération**, *du carrefour avec la RN7 au panneau fin d'agglomération*, **sera fermée à la circulation, sauf riverains.**

ARTICLE 2

Ces prescriptions rentreront en vigueur **du 30 juillet au 1er août 2024**.

ARTICLE 3

La signalisation appropriée et réglementaire sera mise en place par la Direction Interdépartementale des Routes Centre Est sous sa responsabilité et conformément aux prescriptions en vigueur de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- l'Entreprise,
- Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Centre Est,
- Monsieur le Président de Vienne Condrieu Agglomération,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de VIENNE.
-Madame la Directrice Territoriale Isère Rhodanienne

Fait à REVENTIN-VAUGRIS, le 26 juillet 2024

Mme la Maire,

Edith RUCHON

MAIRIE DE REVENTIN VAUGRIS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
38 (Isère)